

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 03-404-1930 Arrangement commercial provisoire du 19 mars 1950 portant modification à la Convention conclue le 11 mars 1929 entre la France et la Grèce.

n° 03-404-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
31 juillet 1930

Numéro JO
n° 404 du 31/07/1930

Date du numéro
31 juillet 1930

VISAS

Vul l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vul l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et publication des lois, décrets, arrêtés et les conditions dans lesquelles ces actes deviennent exécutoires

Vul l'arrangement commercial provisoire du 19 mars 1930 portant modification à la convention conclue le 11 mars 1929 entre la France et la Grèce,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la colonie de la Côte française des Somalis l'arrangement commercial provisoire du 19 mars 1930, portant modification à la convention conclue le 11 mars 1929 entre la France et la Grèce. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

CHAPON-BAISSAC.